

---

## Thorstein Veblen : un auteur en filigrane en sociologie des pratiques sportives

*Thorstein Veblen: An Author in the Sociology of Sports Practices*

**Christophe Gibout**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/552>

DOI : [10.4000/interventionseconomiques.552](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.552)

ISBN : 1710-7377

ISSN : 1710-7377

### Éditeur

Association d'Économie Politique

### Référence électronique

Christophe Gibout, « Thorstein Veblen : un auteur en filigrane en sociologie des pratiques sportives », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 36 | 2007, mis en ligne le 01 octobre 2007, consulté le 30 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/552> ; DOI : [10.4000/interventionseconomiques.552](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.552)

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 mai 2019.



Les contenus de la revue *Interventions économiques* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

---

# Thorstein Veblen : un auteur en filigrane en sociologie des pratiques sportives

*Thorstein Veblen: An Author in the Sociology of Sports Practices*

Christophe Gibout

---

- 1 À considérer les bibliographies et notes infra-paginales des manuels ou travaux originaux publiés en sociologie francophone des pratiques sportives<sup>1</sup>, Veblen n'apparaît pas comme une référence primordiale ou obligée dans les réflexions actuelles que ce soit quant à l'acteur sportif comme acteur économique ou quant au principe de consommation ostentatoire qui oriente la consommation de biens et des services de loisirs sportifs. Si certains objecteront que cet Américain d'origine norvégienne n'a que peu, et souvent en mauvais termes, parlé du sport<sup>2</sup>, cette *quasi-absence* a pourtant quelque chose de surprenant voire de déconcertant.
- 2 En effet, à bien y regarder cet auteur hante souvent les marges de nombreux travaux actuels dans ce champ disciplinaire en plein essor. Si nous considérons avec Umberto Eco (1972) qu'aux niveaux étymologique et historique le symbole (*sumbolon*) est un objet coupé en deux constituant un signe de reconnaissance quand les porteurs pouvaient assembler (*sumballein*) les deux morceaux, alors force est de constater que dans les travaux sociologiques sur les pratiques sportives et le loisir, Veblen est un auteur invoqué sur le mode du symbole. Son absence positive y est le signe de reconnaissance de sa présence en négatif. Formellement absent, il y résonne implicitement, comme si sa pensée avait imprégné le sens commun au point qu'elle resurgissait çà et là sur un mode en contre-jour. Pour tout dire, nous postulons que cet auteur est bien en filigrane dans nombre de productions.
- 3 Notre propos s'articulera autour des deux points suivants : l'acteur sportif comme expression magnifiée de l'acteur économique véblenien et le consommateur de loisirs sportifs entre *instinct du travail efficient* et *consommation ostentatoire*. Il permettra ensuite de poser la question d'une *classe de loisir généralisée* ou perdurante comme hypothèse

essentielle de l'actualité du travail de Veblen. Enfin, notre étude se conclura par la question du rapport des chercheurs en sociologie du sport aux modèles théoriques souscrivant largement aux attendus de prudence et de recherches de terrain que développait Veblen.

## L'acteur sportif : un acteur économique véblenien

- 4 Chez Veblen, la question de l'action économique est abordée à partir d'une approche critique qui met l'accent sur la psychologie sociale. Sa première banderille contre les conceptions économiques orthodoxes de l'action humaine visera la dimension atomistique et a-historique de l'*homo œconomicus* (Veblen 1932 [1898], pp. 73-74) :
 

« [Il] n'a ni antécédent ni conséquent. Il est un donné humain, isolé et définitif, en équilibre stable sauf lorsque des forces externes le déplacent dans une direction ou une autre. Autonome dans un espace élémentaire, il pivote symétriquement autour de son axe spirituel jusqu'à ce que le parallélogramme des forces s'imposent à lui ; alors, il se meut suivant la résultante. Lorsque la force de l'impact est épuisée, il revient au repos, un globule autonome de désirs comme auparavant. »
- 5 Cette analyse décapante du concept d'*homo œconomicus* permet de dépasser une lecture trop rapide de la rationalité des acteurs économiques et elle invite à saisir différemment la logique de fonctionnement des acteurs sportifs dans leurs rapports à la pratique sportive, du choix de l'activité à celui du lieu de pratique, du choix du matériel à celui de telle ou telle technique.
- 6 En appréhendant l'individu économique et social comme un être désincarné, une nature morte, la théorie économique classique et marginaliste soustrait la possibilité de penser les comportements économiques en termes d'actions et d'activités humaines. Pour Veblen, au contraire, « l'action économique est téléologique, en ce sens que les hommes cherchent toujours et partout à faire quelque chose » (Veblen *Idem.* p. 75). Dès lors, l'acteur économique véblenien agit, il ne se contente pas de réaction passive aux modifications de son environnement. Il est acteur - agent et actant - dans la sphère sociale. Cette réalité prend évidemment tout son sens lorsque nous interrogeons la logique de l'action sportive. L'individu y est le moteur même de l'action, tant dans l'effectivité et les modalités de la pratique physique qu'il y met en œuvre que dans le choix même de sa pratique et des partenaires avec lesquels il va opérer. Par exemple, les travaux de Christophe Mauny et Christophe Gibout (2006) analysent les techniques corporelles en sports collectifs à travers le prisme de la critique véblenienne de l'*homo œconomicus*. Questionnant la réussite du joueur expert, celle du savoir comment il fait, ils envisagent ce joueur comme acteur et moteur de l'action performative. A partir d'une enquête faite sur une population de handballeurs professionnels ou semi-professionnels, ils appréhendent les déterminants symboliques de la culture sportive, la place des savoirs d'expérience - dont rendent compte les techniques sportives - dans l'héritage culturel des joueurs experts, enfin leur *ré-appropriation* sous forme d'*arts de faire* (de Certeau 1990 [1980]), d'usages détournés et/ou de routine ; savoirs d'expérience qui ne sont pas sans rappeler le travail artisan (Schwint 2002) dans leur souci de comprendre leur entreprise sportive, physique, technique et tactique comme système efficace de rapports entre moyens et fins. Ce faisant, ces auteurs postulent bien le sportif de haut niveau comme un acteur économique au sens véblenien, un acteur au cœur même de l'action et dont il est la force et l'âme.

- 7 De la même façon, le détour par les recherches d'Alain Ehrenberg (1991) apporte de l'eau à notre moulin. Ce dernier met en exergue la congruence d'une part entre les pratiques de loisirs type « Club Méditerranée » et la logique individuelle de production de soi chez ces vacanciers, d'autre part entre les pratiques de sports d'aventure et la logique entrepreneuriale. Le souci de contrôler ses propres désirs et la liberté de composer ou non avec ses congénères, l'impérieuse nécessité sociale de prouver son excellence autant aux autres qu'à soi-même, l'obsession d'affirmer un mental de gagnateur, la valorisation récurrente de l'initiative et de la débrouillardise adhèrent à « un vaste mouvement d'individualisation de la société où chacun est poussé à se prendre en charge au nom de soi-même » (Corneloup 2002, p. 54). L'acteur économique décrit par Ehrenberg dans le cadre de ces nouvelles activités de loisirs sportifs apparaît comme le ressort même de son action ; d'un certain point de vue, il en est même l'alpha et l'oméga. L'originalité de ces dernières études et la filiation qui prend corps entre celles de Veblen et celles-ci résident dans le lien qu'elles construisent entre individu et société. Les travaux d'Ehrenberg (1991) sur l'individualisme contemporain, à l'instar de ceux de Veblen (1932 [1898]) sur l'individu économique, affichent la manifestation d'un individu plus engagé, plus comptable et plus tactique dans le quotidien du social, mais, de façon synchronique, ils ne la réduisent pas à un paradigme strictement individualiste. Pour l'un comme pour l'autre, l'individu est un produit social et l'individualisme a un caractère social ; de là émane au demeurant la logique de consommation ostentatoire.

## **Le consommateur de loisirs sportifs et la consommation ostentatoire**

- 8 Il s'agira ici de partir de l'ouvrage le plus connu de Veblen (1970 [1899]) examinant la consommation, et plus précisément la surconsommation, des classes les plus riches et/ou les plus aisées. Veblen soulève en particulier l'explication d'une consommation ostentatoire - d'une consommation de gaspillage - laquelle remplit une fonction sociale d'affirmation identitaire et de distinction sociale. Par effet de snobisme ou d'ostentation, il est observé, chez certains consommateurs, une tentation à recourir plus volontiers à des biens dits de luxe dès lors que leur prix augmente. Autrement dit, plus le prix augmente, plus le consommateur est prêt à acheter. Cette disposition sociale, *a priori* contraire à la rationalité économique pure comme les penseurs économiques libéraux et néoclassiques l'ont formalisée, s'explique pourtant parfaitement. Par le biais de cette consommation "déraisonnée" ou "irraisonnable" au regard du rapport entre le coût, l'utilité et la rareté du bien, cet agent socio-économique a alors le sentiment de faire partie d'un groupe social privilégié, d'une classe aristocratique - voire d'une caste élevée - et ne se prive pas de le montrer manifestement au reste de la société, de laquelle il se différencie alors plus nettement encore. « Plus l'écart à la nécessité est marqué, plus le rapport à la fortune est présumé étroit » (Dehier 1992, p. 214). À l'égard de sa propre classe comme des autres, cette consommation singulière permet de montrer et/ou de faire croire que l'on a les moyens : un nouveau produit étant d'abord consommé par les membres d'un groupe supérieur pour montrer leur position sociale. Cet effet de démonstration qui fait en sorte qu'une partie de la population s'intéresse d'abord aux produits réservés à l'élite et s'en désintéresse lorsqu'ils deviennent économiquement et culturellement accessibles à des segments plus larges de la population - dit *effet Veblen* - vise à asseoir son identité sociale et sa reconnaissance par autrui par l'ostentation de sa

consommation (Veblen *Ibid.* p. 7) : “L’institution d’une classe oisive est la conséquence naturelle d’une discrimination primitive des travaux dignes et des travaux indignes”. Toutes les activités de la classe de loisir sont tournées vers la démonstration qu’elle ne peut, sous peine de déchoir, participer à des activités industrielles. Elle véhicule un mode de pensée et d’action dont on retrouve les effets dans toutes les sphères de la société (religion, condition féminine, sport, enseignement, etc.)

- 9 La véracité de ce postulat véblenien sera confirmée par la démonstration de trois hypothèses centrales à son œuvre :
  1. le loisir ostentatoire et la consommation ostentatoire sont les deux moyens principaux utilisés par la classe de loisir pour démontrer sa richesse et sa supériorité sur les autres classes sociales
  2. la relation de subordination constatée entre classe de loisir et classe laborieuse se décline à tous les niveaux de la société dans les relations maîtres et valets, prêtrise et ouailles, maris et femmes, etc.
  3. la classe de loisir, par son conservatisme, constitue un frein, sinon un obstacle, à l’évolution de la société et au changement social.
- 10 Pour l’instant, la première hypothèse reste la plus essentielle au regard de notre propos.
- 11 Cet effet de démonstration par la *consommation ostentatoire*, mis en exergue par Veblen (1970 [1899]) à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle dans la classe oisive des hommes d’affaires et rentiers états-uniens, reste d’une perspicacité éloquente lorsque l’on sonde les pratiques ou loisirs sportifs d’aujourd’hui et le choix probant qui en est fait. Tel que l’ont mis en relief plusieurs chercheurs contemporains, le choix de pratiquer un sport plutôt qu’un autre souscrit largement à cette théorie. Le prix d’accès à certaines activités - le tennis, l’équitation ou la voile hier, le ski jorring, le golf ou le trekking aujourd’hui - contribue à en restreindre l’accès pour certaines catégories sociales plus populaires. Plus encore, il existe un phénomène de monstration de son activité sportive différente, originale, authentique ou onéreuse, une mise en scène de soi et de sa capacité à pratiquer de tels loisirs sportifs, laquelle exposition joue un rôle dans la démonstration de la distinction sociale (Bourdieu 1978). Ici encore Veblen prendrait tout son sens, comme le confirme l’actualité de sa célèbre maxime « Posséder quelque chose, voilà qui devient nécessaire pour jouir d’une réputation. » (Veblen *Ibid.*, p. 21)
- 12 Par ailleurs, cette logique ostentatoire est tout aussi prégnante à d’autres niveaux tels le choix du lieu de pratique ou encore celui du type de pratique à l’intérieur d’un même groupe disciplinaire. En effet, comment interpréter l’option de faire du sport - fut-il commun comme le football, le tennis ou l’athlétisme - dans un club tel que le Racing plutôt que dans n’importe quel autre club parisien ? Le sésame financier y augure d’un accès limité à l’aristocratie et à la haute bourgeoisie. De plus la publicisation discrète mais récurrente qui en est faite appuie bien le souci ostentatoire, distinctif et distinguant. Ainsi que l’argumentent Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (1989 ; 1996) en observant les beaux quartiers parisiens, le choix préférentiel d’activités de loisir (le golf, l’équitation, le ski alpin, le tennis, le fond) plutôt que d’autres (le football, le judo, l’haltérophilie, le cyclisme, la pétanque), celui des lieux de pratique privilégiés (le Jockey Club ou le Racing plutôt que le Red Star ou l’ASPTT) répondent à des stratégies sociales parfaitement intégrées par les acteurs sociaux eux-mêmes au regard de leur *habitus de classe*. Nous sommes bien ici dans une logique maillant l’ostentation et la stratégie utilitaire de conformation, de confortation et de confirmation d’appartenance à une élite sociale. La consommation de biens ou de services sportifs mise ici en lumière valide les

propos de Veblen sur la nécessité d'acheter des produits onéreux pour paraître<sup>3</sup> mais aussi pour se conformer à l'usage établi et ne pas prêter le flanc à une critique désobligeante ou au soupçon de déroger. Elle corrobore pareillement son analyse selon laquelle c'est moins l'appropriation que le fait de posséder qui confère de l'honorabilité et fonde l'estime sociale. Ce faisant, la consommation ostentatoire est bien témoignage de l'ancienneté d'une richesse et de sa capacité à être entretenue par le membre du sérail. Cependant, la consommation ostentatoire doit également être cultivée comme signe du raffinement et de la capacité socialement acquise non seulement à « consommer à volonté les articles de bonne qualité [...mais encore à] s'entendre à les consommer comme il sied » (Veblen, *Ibid.*, p. 51) et aussi à faire montre de sa maîtrise des codes de la consommation et de « la fabrique de l'ostentation » comme éléments de l'identité culturelle bourgeoise (Assouly 2005).

- 13 A l'identique, si la pratique du ski n'est plus autant qu'auparavant une pratique de distinction sociale, un phénomène d'entretien de cette distinction est mis en évidence par le biais d'une recherche de pratique plus onéreuse, plus originale ou rare, s'effectuant dans des lieux moins communs enfin. Ainsi, un *effet Veblen* est-il observé pour des pratiques de glisse sur neige nécessitant le transport des athlètes en haut d'une montagne ou dans une zone vierge d'autres skieurs, s'appuyant sur le hors-piste ou sur le recours à du matériel onéreux - comme l'héliski<sup>4</sup> ou le Telemark -, ou encore se déroulant dans des contrées plus lointaines comme l'Himalaya, la Scandinavie ou les montagnes Rocheuses. Le prix élevé du bien ou du service de loisir sportif est alors un tangible facteur motivant et déclenchant sa consommation.
- 14 Les enquêtes de Fabien Ohl (2001) nous apportent un dernier exemple de cette présence symbolique de la consommation ostentatoire dans les pratiques contemporaines de loisirs sportifs. Interrogeant les usages sociaux des vêtements sportifs, en particulier des marques renommées, chez les jeunes Français, il consigne et appuie qu'au-delà de leur usage dans le cadre d'une pratique physique, l'important réside dans l'exhibition de la marque dans la vie extra-sportive. Cette ostentation vestimentaire ou équipementière témoigne, chez le jeune - en particulier celui des banlieues de la relégation sociale - de sa capacité d'accéder à un statut meilleur ou positif au sein de son groupe de pairs comme de la société globale. Cette dépense vestimentaire, comme médiateur identitaire entre soi et les autres, est alors un moyen d'affirmer, de confirmer et de conforter une forme de notoriété sociale ou une forme de normalité sociale. La marque, plus encore que l'objet, devient un signe de ralliement à un groupe social quant elle n'est pas un impératif sociétal pour ne pas être banni de ce groupe. Comme l'auteur de *La Théorie de la classe de loisir* (Veblen 1970 [1899], chap. VII) le fit un siècle plus tôt, mais sans jamais y faire un renvoi tangible, Fabien Ohl (2001) nous rappelle qu'en matière de consommation, les individus ont tendance à se conformer au groupe auquel ils appartiennent, avec une propension à se rapprocher du groupe immédiatement supérieur, tout en essayant de se démarquer du groupe de provenance, suivant en cela « cette tendance à rivaliser - à se comparer - à autrui pour le rabaisser [qui] est d'origine immémoriale [et qui] est un des traits les plus indélébiles de la nature humaine. » (Veblen *Ibid.* p. 73). Pour reprendre la jolie et pertinente expression véblenienne, cette consommation ostentatoire et symbolique est de l'ordre de la *superfluité*<sup>5</sup> et elle sert d'abord à « tracer la signature de sa puissance pécuniaire [, culturelle et symbolique,] en grosses lettres, assez grosses pour qu'on pût les lire en courant. » (*Idem.*)

## Le consommateur de loisirs sportifs et *l'instinct du travail efficient*

- 15 Sur un mode similaire de référence symbolique, nous retrouvons régulièrement, comme en sous-main, des traces de la théorie de *l'instinct du travail efficient* ou *efficace* (Veblen 1922 [1914]) dans l'analyse contemporaine des consommations de loisirs sportifs. Veblen montre que, bien loin de la théorie de l'utilité marginale, l'action économique est optimisatrice au sens où l'individu est conduit à avoir « un goût décidé pour l'action bien dirigée et une répugnance pour l'effort vain. » (Veblen 1970 [1899], p. 24) *L'instinct du travail efficient* existe sous deux modes selon Veblen : 1- c'est d'abord la volonté d'articuler le plus efficacement possible les moyens pour parvenir aux fins posées par les institutions et habitudes de pensées en vigueur (souvent elles-mêmes représentatives de la classe dominante), 2- il se pose aussi en tant que juge de dernier ressort de l'imbécilité d'institutions non efficaces et résistantes au changement par rapport à ce qui serait nécessaire pour le bien-être de la collectivité (*Ibid.*, p. 67). D'une certaine manière, l'usage - parfois approximatif - qui est fait par certains auteurs du concept bourdieusien d'*habitus* comme intériorisation de l'extériorité peut être rattaché à cette théorie véblenienne dans sa dimension d'adaptation des moyens aux fins mais sans égard à la normativité de la finalité que Veblen trouve souvent inefficace, imbécile et révélatrice d'institutions conservatrices.
- 16 Si nous choisissons de nous intéresser aux travaux les plus convaincants ayant mobilisé l'argument de Bourdieu, nous retrouvons effectivement, comme tapis derrière un protocole conceptuel en apparence éloigné, la théorie de *l'instinct du travail efficient*. Il suffit pour s'en convaincre de relire les investigations sociologiques de Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (1989 ; 1993) sur *les beaux quartiers* ou sur la chasse à courre, celles de Christian Pociello (1999 [1995]) sur l'espace des pratiques sportives dans la société française, voire celles de Jacques Defrance (1989, pp. 76-91) sur les nouvelles modalités de pratique en athlétisme, de Claude Suaud (1989, pp. 2-20) sur la diffusion du squash et la restructuration du champ des sports de raquettes, ou celle encore de Philippe Perrenoud (1987) sur la fabrique socialement discriminante des normes et hiérarchies de l'excellence, ou celle enfin de Loïc Wacquant (2000) sur un *gym* du ghetto noir de Chicago et le parallèle, entre homologie et distanciation, qui peut être dressé entre culture pugilistique et culture du ghetto.
- 17 Dans leurs travaux sur les beaux quartiers parisiens, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (1996, pp. 103-104) prennent pour exemple le cas des arts et pratiques équestres. Ils soulignent que pour les grands bourgeois, le cheval, le haras ou l'écurie de course constituent certes un patrimoine de rapport, mais à la rentabilité économique très aléatoire. Par contre, ils s'imposent « comme sorte de patrimoine de jouissance dont l'intérêt tient à la forte valeur symbolique de ce type d'activité. » Parce qu'il est une activité coûteuse, dispendieuse et éloignée des activités *ignobles*<sup>6</sup> du quotidien, le loisir équestre permet ostensiblement d'entretenir cette capacité sociale à cultiver une institution désuète, improductive et propre aux classes dominantes (Veblen *Idem.*, p. 30) :
- 18 On se refuse à travailler pour bien montrer que l'on est riche ; en soulignant ainsi la dignité de la richesse, on est conduit à souligner plus fortement encore la dignité du loisir. *Nota notae est nota rei ipsius*<sup>7</sup>. Selon les lois bien établies de la nature humaine,

l'usage capte désormais ce qui n'était que preuve de richesse, en fait une réalité substantielle et l'impose à la pensée comme un ennoblissement et un mérite en soi.

- 19 Développant ultérieurement ce point, Maurice Halbwachs (1972 [1905] ; 1921) participera de sa vulgarisation dans le champ des sciences sociales et il inspirera plusieurs études sur l'aristocratie et la grande bourgeoisie (Pinçon & Pinçon-Charlot 1989, 1996). Le cheval est d'abord un patrimoine vivant qui alimente le rêve mais il est surtout au cœur d'un réseau de relations sociales et symboliques. Des cercles hippiques (Jockey Club ou Cercle de Deauville) aux manifestations mondaines (Grand Prix de Diane, Grand Prix de Deauville), l'enjeu premier est dans la dé-monstration de son appartenance sociale et culturelle, même si les différentes formes de capital s'entremêlent et s'imbriquent les unes aux autres. Ainsi, au regard de l'acception véblénienne, le sport équestre est-il une institution imbécile car il n'a pas à être productif et rentable mais doit, a contrario, souligner la possibilité économique du luxe, le caractère socialement classant d'un loisir non nécessaire (Dehier 1992, p. 213), enfin la vacuité d'un travail rémunérateur pour ce groupe social. Mais, concomitamment, cette pratique de loisir sportif souscrit au principe de l'instinct du travail efficace car elle assure une bonne articulation des moyens qu'elle met en œuvre aux fins que sont la fonction classante de l'objet-signe (Baudrillard 1972, p. 9)<sup>8</sup>, l'émulation et la distinction sociales. Les travaux des mêmes auteurs sur la chasse à courre (Pinçon & Pinçon-Charlot 1993) souscrivent à une logique similaire. Si cette pratique n'est pas uniquement réservée à une aristocratie, elle n'en demeure pas moins, et avant tout, un lieu de sociabilité et de connivence entre les divers pratiquants et/ou les différentes sociétés de chasse, ce dont témoignent entre autres exemples la nécessaire maîtrise d'un langage particulier ou encore le fait que les transfuges entre sociétés n'aillent pas de soi mais reposent sur un pré-requis relationnel et réputationnel. D'un certain point de vue, nous pouvons raisonnablement lire ces loisirs sportifs au prisme véblénien de la résistance institutionnelle à l'évolution socioculturelle. Si, sous la pression des circonstances, ces pratiques sportives - et les institutions qui les soutiennent - peuvent évoluer (Veblen Idem., chap. VIII), le conservatisme et la résistance des pratiquants en font plutôt l'incarnation même de la d'institutions imbéciles et prédatrices, fondées sur l'exploit et inscrites dans une logique de l'âge barbare (Veblen 1970 [1899], pp. 194 *et al.*).
- 20 Par ailleurs, si Pascal Duret (2001) est très sévère à l'égard de l'espace des sports présenté par Christian Pociello (1998 [1981]), remettant « en cause la valeur scientifique de cette construction et les difficultés actuelles que l'on rencontre à élaborer ce type de structure sous l'effet de la multipratique » (Corneloup 2002, p. 142), il n'en demeure pas moins que ce travail constitue une somme intéressante et stimulante, poursuivant le travail dégagé par Pierre Bourdieu (1998 [1984 ; 1978]) à la fin des années 1970. Il montre utilement qu'il existe un espace des sports construit par le jeu des différences sociales et symboliques entre les pratiquants. Ce faisant, le volume de capital et la répartition entre capital économique et capital culturel dessinent des modes de pratique et des stratégies de pratiques sportives dévoilant la présence - au-delà de la rationalité économique du choix - d'intérêts, de normes, de valeurs, de profits et de luttes entre groupes socio-sportifs au sein de *l'espace des sports*.
- 21 Dans cette lignée, et en interrogeant spécifiquement les pratiques athlétiques, Jacques Defrance (1989) fait apparaître que, entre la décennie 1960 et les années 1980, sous l'influence d'un nouveau public, imprégné de culture californienne et de désir ludique, la dynamique des pratiques et celle de leurs enjeux s'adaptent afin de transcender les

clivages structurels et de re-concilier un sport perçu comme en perte de vitesse avec les attentes culturelles de ce nouveau public. Son travail peut alors être lu comme révélateur d'un processus pragmatique de sélection des institutions les plus efficaces (Veblen 1970 [1899], chap. VIII). Parce que « L'histoire de la vie économique de l'individu est un processus cumulatif d'adaptation des moyens aux fins qui changent cumulativement avec le déroulement du processus, l'agent et son environnement étant tous deux continuellement le produit du processus extérieur » (Veblen 1898, pp. 74-75), alors il y a une disciplinarisation des institutions selon les besoins de la collectivité. La sélection des institutions, « c'est-à-dire les habitudes mentales et leur concrétisation dans les structures sociales » (Gislain & Steiner 1995, p. 34), permet alors à la classe dominante d'adapter à minima le système au processus de désempolement de l'athlétisme, sans qu'elle n'ait à pâtir d'une perte importante et réelle de son pouvoir dans le champ des pratiques sportives.

- 22 Enfin, les travaux de Claude Suaud (1989) montrent que la rationalité du choix du squash comme pratique sportive par les jeunes diplômés insérés dans des secteurs marchands fortement concurrentiels ne souscrit pas uniquement à une logique économique qui consisterait à pratiquer un sport facile d'accès, efficace en termes de défoulement et d'exutoire, offrant un bon rapport qualité/prix. De fait, ils y recherchent et y trouvent un moyen de cultiver leur ethos de combattant, en mettant en correspondance les valeurs et impératifs socioculturels de leur milieu professionnel avec les normes de vitesse, de stratégie individuelle, d'affrontement et de sociabilité extra-sportive inhérentes à cette pratique physique et sociale. De la sorte, nous pouvons lire cette étude dans une perspective véblénienne du sport à la fois comme institution efficace et comme survivance moderne de la prouesse et de la férocité (Veblen 1970 [1899], chap. X). Dans un premier temps, l'instinct du travail efficient permet de juger du bien-fondé de l'institution sportive qu'est le club de squash en tant qu'elle articule efficacement ses moyens aux fins sociales énoncées par les populations qui la fréquentent. Mais, dans un second temps, en s'opposant à l'instinct artisan<sup>9</sup> dont il est issu et dont il s'est détaché (Veblen 1970 [1899], pp. 176-177), l'instinct sportif est également la traduction moderne et contemporaine de l'instinct prédateur. Du point de vue de l'institution conservatrice, cette pratique sportive est ainsi un exercice de pérennisation de l'âge barbare (ibid., p. 194) et de sa culture de l'exploit<sup>10</sup>. De fait, si comme l'instinct artisan, l'instinct sportif assure une efficacité de l'articulation moyens-fins, contrairement à lui, ses finalités s'opposent à la collectivité - et à son bien-être - et elles sont préférentiellement basées sur des instincts de prédation. En tant qu'exutoire à une certaine agressivité et en tant que forme de rivalité pacifique propre au système capitaliste contemporain, comme entraînement au « culte de la performance » (Ehrenberg 1991) et comme exercice de dévotion à l'excellence corporelle ou compétitive (Baudry 1991 ; Le Breton 2005 [1990]), enfin par sa conformation aux normes et valeurs individualistes, libérales et petit-bourgeoises, cette pratique sportive, ainsi organisée et pratiquée, nous rappelle subséquemment son imbécillité sociale propre aux institutions conservatrices (Veblen Idem., pp. 66-68). De façon plus globale, cela nous invite à discuter l'actualité de la notion de classe de loisir.

## Vers une *classe de loisir* généralisée ou perdurante ?

- 23 Au final, ce qui ressort de ces derniers points consiste, au début du XXI<sup>ème</sup> siècle, dans le questionnement prudent d'un double processus de généralisation et/ou de maintien de la *classe de loisir* telle que définie par Veblen à la fin du XIX<sup>ème</sup>.
- 24 D'un côté, l'accès aux loisirs ne paraît effectivement plus autant qu'il y a un bon siècle un privilège de classe. Dans ce sens, et depuis les *Trente glorieuses* (Fourastié 1998 [1979]), la consommation de masse qui a facilité tant l'accès du plus grand nombre à la majorité des biens que l'équipement croissant des ménages en biens d'équipement et de loisirs (postes de radio et de télévision, réfrigérateur, lave-linge...), la diminution généralisée du temps de travail, celle du temps contraint (tâches ménagères par exemple) et l'avancement de l'âge de la retraite, l'accès généralisé aux nouveautés techniques et aux innovations industrielles, les facilités accrues de transport (vitesse de déplacement croissante, accessibilité supérieure au transport particulier et baisse tendancielle des prix), le développement d'équipements de loisirs (bibliothèques, maisons pour tous, centres de loisirs, équipements sportifs), l'amélioration des conditions sanitaires de la population et son corollaire qu'est l'allongement de la vie, tous ces éléments ont agi comme des facteurs d'avènement d'une *civilisation des loisirs* (Dumazedier 1962).
- 25 Les données statistiques, comme les enquêtes historiques et sociologiques (Corbin 1995 ; Donnat 1998 ; Dumazedier 1985 ; Lahire 2004), tout concourt à montrer que globalement, en Occident, le loisir devient un véritable « art de vivre des sociétés postindustrielles » (Dumazedier 1985, p. 214). De fait, à l'exclusion notable des masses du tiers-monde et de celles du quart-monde, l'impression générale rapide pourrait souscrire à l'idée d'une classe de loisir généralisée dans la mesure où tous recherchent et s'affirment dans des activités d'expression de soi où l'individu est une fin, dans la mesure où, par-delà les contingences sociales et culturelles, le loisir devient un droit et un devoir pour tous, dans la mesure où il s'épuise dans une possibilité communément partagée d'accès.
- 26 D'un autre côté, si Joffre Dumazedier (1974, p. 18) a pu écrire à propos de l'avènement des loisirs au long de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, « Nous ne pensons pas à *The Theory of the Leisure Class* (1899) où Th. Veblen traite plutôt de l'oisiveté des différentes catégories d'oisifs de la bourgeoisie que du loisir des travailleurs. L'oisiveté nie le travail, le loisir le suppose », c'est bien parce que ce qui fonde la classe de loisir au XIX<sup>ème</sup> siècle demeure, au moins en partie, d'actualité aujourd'hui.
- 27 Partant, le phénomène de distinction sociale et de consommation ostentatoire perdure encore largement aujourd'hui (cf. *supra*). Celles-ci nous conduisent à décliner l'analyse véblénienne en fonction de critères d'intensité et de densité de l'accès aux loisirs. Si Veblen a pu pointer une classe de loisir oisive et largement minoritaire dans la société américaine de l'après-guerre de Sécession, nous braquons aujourd'hui notre regard sur une classe de loisir renouvelée. Certes un plus grand nombre accède aux loisirs mais surtout la distinction et la consommation ostentatoire agissent de façon encore plus intense dans la mesure où les phénomènes de vulgarisation et de popularisation accélérées des pratiques sportives accentuent l'urgence de veiller à son choix de loisir. Ainsi, loin d'avoir disparu, la classe de loisir existe-t-elle encore aujourd'hui sous une forme légèrement renouvelée mais surtout intensifiée dans son acuité et son urgence opératoire.

- 28 Ainsi, Pierre Falt (1998 [1981], pp. 261-284), travaillant sur les usages sociaux de la croisière, fait volontiers ressortir que cette activité sportive de loisir rentre bien dans la consommation culturelle et des styles de vie. En tant que fait social, la consommation quantitative et qualitative de la croisière « met en évidence une relation entre le style de pratique nautique et le style de vie qui, comme P. Bourdieu [1979] l'a montré pour l'ensemble des consommations culturelles, caractérise les différents groupes sociaux. » (Falt 1998 [1981], p. 262)
- 29 De façon analogue, même si elle s'appuie sur un autre corpus théorique et méthodologique, Martine Ségalen (1994) établit les différences de classes dans les pratiques de courses à pied. Elle explicite la perdurance d'un ethos de classe lequel conduit certains coureurs à privilégier tel ou tel mode de pratique, tel ou tel lieu de pratique, telle ou telle forme de pratique, tel ou tel club sportif, mais aussi la présence ou non d'une affiliation fédérale. Il existe bien des courses populaires mais l'entrée dans certains types de courses (Marathons de New York ou du Médoc par exemples) obéit encore largement à des règles de distinction sociale, même si cette dernière repose au moins autant sur des logiques symboliques ou civilisationnelles que sur la surface du capital économique des impétrants.
- 30 Il ne s'agit pas ici de nier une évolution certaine du composé de cette classe de loisir, en particulier en affûtant l'idée que les capitaux culturel, symbolique et économique y sont bien des *primus inter pares*<sup>11</sup>. Pour autant, ces quelques exemples tirés de travaux récents, ceux mentionnés précédemment, accréditent plutôt l'idée d'une certaine indélébilité de la notion de *classe de loisir*, tout au plus d'un changement dans la continuité.

## Une posture de recherche prudente et une approche ethnographique : quand Veblen inspire les sociologues actuels des pratiques sportives et de loisirs

- 31 D'une manière générale, Veblen a, au/en regard des théories sociologiques et des pensées disciplinaires déréalisées, une attitude prudente voire même méfiante. Il ne s'agit pas, chez lui, de la condamnation d'une méthode procédant par abstraction mais de la condamnation d'une « déviation normative que peut introduire le modèle abstrait dans la pensée du chercheur » (Gislain & Steiner 1995, p. 31). Ainsi il professe une démarche inductive, énonçant des faits desquels il déduit des lois ou des principes. Dans la préface à la *Théorie de la classe de loisir* (1970 [1899]), il avoue d'ailleurs généraliser une observation ou un raisonnement établis à partir de cas singuliers. D'autre part, Veblen intègre très peu de références bibliographiques et assume laisser à la charge du lecteur de se procurer celles dont il aurait éventuellement nécessité. Il en ressort une production scientifique largement empirique, où les fondements théoriques et conceptuels se trouvent indubitablement relégués en second plan derrière le souci constant, assumé et pleinement abouti de fournir un témoignage d'une remarquable fidélité et donc d'une valeur heuristique certaine.
- 32 À bien des égards, nous retrouvons là une forme de méfiance - ou/et de défiance - qui caractérise largement la production française actuelle en sociologie du sport et des Activités Physiques, Sportives ou Artistiques (A.P.S.A.). Cette dernière, trop souvent, affiche sa réserve vis-à-vis d'un étiquetage idéologique ou partisan très marqué. Très longtemps dominée par la figure tutélaire de Pierre Bourdieu et ses thuriféraires, la

discipline tend aujourd'hui à s'en affranchir au moins partiellement. Cependant, cette échappatoire, à quelques rares exceptions, n'est pas dirigée vers tel ou tel autre paradigme dominant. A l'instar de ce qui aujourd'hui se voit aussi plus souvent dans les autres champs disciplinaires, la tendance est plutôt à un bricolage paradigmatique, à un louvoiement d'une théorie à une autre, en fonction des objets traités, des situations sociales rencontrées, des occasions heuristiques pressenties.

33 D'une autre manière, la démarche ethnographique qui émerge des travaux les plus récents répond aussi à ce souci et à cette appréhension d'un trop grand marquage. Par leur nature promptement descriptive et suggestive, les travaux actuels les plus intéressants souscrivent à cette indéniable crainte d'un modèle « accepté et assimilé au réel, sans toutefois être considéré comme concret, [...] devenant un élément opératoire des habitudes mentales du chercheur et [...] façonnant la connaissance des faits [...] », cette crainte notoire d'un modèle trop puissant et exclusif qui finisse « [...] par devenir une norme de vérité et de légitimité ; et, dans une certaine mesure, [qui fasse que] les faits tombent sous cette contrainte, comme le montrent les allégations sur la tendance des choses. » (Veblen 1932 [1899-1900], pp. 242-243)

34 Tout au contraire, dans la préface à la *Théorie de la classe de loisir* (1970 [1899]), Veblen définit sa méthodologie de la façon suivante :

« Pour des raisons de convenance et aussi parce que l'on risque moins de se méprendre sur des phénomènes familièrement connus de tous, on a choisi des exemples probants tirés de la vie quotidienne. Comme ils sont directement observés ou de notoriété publique, ils ont paru préférables à des données absurdes, puisées à des sources lointaines. [...] Il faut espérer que nul ne sera atteint dans son sentiment de la bienséance littéraire ou scientifique par ce recours sans façon à des faits tout simples. [...] Le raisonnement prend appui sur des considérations générales qui si elles étaient remises en cause par le lecteur ne perdraient pas toute valeur. »

35 Là encore, les travaux contemporains de Loïc Wacquant (2000) sur un club de boxe dans le ghetto noir de Chicago, ceux de Martine Ségalen (1994) sur les différentes formes de courses à pied qui organisent aujourd'hui le monde occidental, ceux encore de Christian Bromberger (1995) sur les supporteurs du football, ceux de Pascal Roland (2005) sur la danse contemporaine et l'invention chorégraphique, ceux aussi de Pascal Chantelat (1996), de Yves Pédrizzini (2001) ou de Nicolas Rénahy (2001), de Pierre Sansot (1992), Maxime Travert (1998) ou Gilles Vieille-Marchiset (1999) sur les pratiques sportives auto-organisées ou de rue - et combien d'autres encore dans la production la plus récente en sociologie du sport - sont bien dans cette logique d'une enquête socio-ethnographique fondée sur l'observation minutieuse des figures ordinaires de la vie sociale. Comme le souligne Dehier (1992, p. 213) :

« La *Théorie de la classe de loisir* s'inscrit dans la perspective de la sociologie nord-américaine. Anthropologique par ses références ethnographiques et théoriques, elle s'apparente à la sociologie européenne qui, avec Émile Durkheim (1858-1917), Marcel Mauss (1872-1950) et Maurice Halbwachs (1877-1945), à la même époque construit des passages entre sociologie, ethnologie et psychologie collective. »

36 À l'identique de l'œuvre de Veblen, si nous nous en tenons au champ des pratiques et loisirs sportifs, l'essentiel de la production francophone en sciences sociales et humaines souligne brillamment la pertinence de la vie quotidienne comme objet d'étude sociologique ainsi que l'opportunité de la pluridisciplinarité. En particulier, cette production démontre bien sa capacité à construire, à partir justement de « cet infime détail des jours » une véritable « critique de la vie quotidienne » (Lefebvre 1961). De

même, quand Jacques Defrance (2001 [1995]) soutient qu'un nombre important de recherches récentes s'appesantissent sur les dimensions socio-historiques et socioculturelles des pratiques sportives et que, ce faisant, elles observent avec plus de discernement leurs conditions sociales et historiques, il abonde *de facto* dans le sens de Veblen, même si l'indication n'est jamais explicite.

- 37 C'est sur ce parallèle entre des sociologies critiques que nous concluons ce rapide survol de l'œuvre de Veblen et de la manière presque subliminale dont elle se situe dans l'actualité scientifique de la recherche en sociologie des pratiques sportives et de loisirs. Cet engagement dans la critique qui sourd des meilleurs travaux d'aujourd'hui prend peut-être sa source véritable dans les travaux de ce grand ancêtre trop souvent négligé sinon oublié. Aux antipodes de la figure classique de l'intellectuel engagé, Veblen est un scientifique conjuguant sens aigu de la critique et distanciation certaine vis-à-vis de la vie publique (Aron 1970 ; Dowd 1977 ; Heilbroner 1971). Dans la mesure où ses travaux constituent une vraie anthropologie critique de la vie américaine, dans la mesure où, comme « il démystifie avec irrévérence les valeurs de la société américaine » (Coll., 1985, *Thésaurus index*, vol. 3, p. 3085), dans la mesure où ses travaux sont une vraie théorie de la stratification sociale et du changement dans laquelle il dévoile les pièges du consensus autour d'un hédonisme ordinaire et d'une aliénation à la consommation (Diggins 1999), il est bien un sociologue critique et engagé qui peut inspirer une partie des sociologues contemporains du sport et des loisirs d'Anne-Marie Waser à Jean-Paul Clément<sup>12</sup> ou à Alain Ehrenberg (1991), voire – au regard d'une certaine facture virulente – de Jean-Marie Brohm à Loïc Wacquant<sup>13</sup>.
- 38 Cependant, dans le même temps, Veblen se caractérise par son détachement total vis-à-vis de la société. L'hétérodoxie de sa pensée et la virulence de ses propos ne se retrouvent pas dans ces actes (Heilbroner 1971, pp. 216-252). Contrairement à Marx, il n'a aucun engagement politique actif. Sur un plan idéologique, il est plus croyant que pratiquant. Là encore, nous retrouvons bien une tendance assez lourde de la sociologie francophone contemporaine du sport et des loisirs. A quelques exceptions notables (*cf. supra*), l'engagement politique ou partisan des chercheurs est plutôt discret. Par exemple, si Christian Pociello (1998 [1981]) construit son *espace des sports* en référence à l'espace des positions sociales de Pierre Bourdieu et souligne une homologie structurale entre ces deux espaces, il révèle bien la présence d'intérêts, d'enjeux, de profits et de luttes entre groupes sportifs. Nous regretterons cependant que l'engagement de Bourdieu ne se retrouve pas complètement au niveau de la sociologie de Pociello, ce dernier étant plutôt discret à l'encontre des formes de pouvoirs, de domination et de violences symboliques à l'intérieur du système des sports. De la même façon, certains travaux ou manuels de Raymond Thomas (1993 ; 2000) ou encore le manuel de Pascal Duret (2001) souscrivent à une tendance descriptive, voire sociométrique du phénomène sportif alors même que d'autres de leurs travaux pouvaient laisser croire à une volonté plus politique (Thomas 1996 ; Duret 1993 ; Duret & Augustini 1994).
- 39 Pareillement, Pierre Parlebas (1986), en développant la praxéologie comme science de l'action motrice, refuse les études de terrain pour étudier comment, dans la pratique, se construisent les contrats ludomoteurs des individus sportifs. En ne considérant que la logique interne des pratiques sportives et en refusant la prise en compte du jeu social autour des sports, il se dégage de tout engagement citoyen au profit d'une logique scientiste. Comme le souligne Jean Corneloup (2002, p. 53), en présentant « des individus sportifs interchangeables, neutres et sans âme et une sociologie sans sujet », il peut lui

être reproché d'être dans un déni du social et une forme de cautionnement d'un système foncièrement inégalitaire, du moins d'être dans une forme de résignation à son encontre.

## Pour conclure : de la nécessité de relire Veblen

- 40 Loin d'être une fin en soi et appelant évidemment à la critique, cette relecture de l'œuvre de Veblen et de la façon dont il apparaît symboliquement et en filigrane dans la production contemporaine française en sociologie des pratiques sportives et des loisirs ne constitue évidemment qu'une esquisse des possibles.
- 41 En tout état de cause, comme Raymond Aron<sup>14</sup> nous engageait déjà à le faire en 1970 au moment de la parution de la première traduction en langue française de la *Théorie de la classe de loisir*, ce survol témoigne de ce que nous gagnerions assurément à nous replonger plus avant dans la littérature du *travailleur du savoir*<sup>15</sup> qu'était Thorstein Veblen.
- 42 *In fine*, et de façon plus globale, il s'agit encore de lancer un appel à reconduire cette opération pratique de relecture et de revisitation des œuvres classiques et/ou méconnues du répertoire, en interrogeant leur prégnance, leur adaptabilité et leur actualité heuristique dans ce champ disciplinaire en plein renouveau qu'est la sociologie des sports et des loisirs.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Aron, Raymond (1970), « *Avez-vous lu Veblen ?* » (tiré de Veblen, T.B., 1970 [1899]).
- Aron, Raymond (1979) [1967], *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard.
- Assouly, Olivier (sous la dir. de) (2005), *Le luxe. Essais sur la fabrique de l'ostentation*, Institut français de la mode, Paris
- Baudrillard, Jean (1972), *Pour une critique de l'économie politique du signe*, Gallimard, Paris.
- Baudry, Patrick (1991), *Le corps extrême. Approche sociologique de conduites à risque*, L'Harmattan, Paris.
- Bon, Frédéric et Michel-Antoine Burnier (1966), *Les nouveaux intellectuels*, Cujas, Paris.
- Bourdieu, Pierre (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Éditions de Minuit, Paris.
- Bourdieu, Pierre (1984) [1978], « *Comment peut-on être sportif ?* » (tiré de Bourdieu, P. 1998 [1984], pp. 173-195).
- Bourdieu, Pierre (1998) [1984], *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, Paris.
- Brohm, Jean-Marie (1992), *Sociologie politique du sport*, Presses Universitaires de Nancy, Nancy.
- Bromberger, Christian et al. (1995), *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris.
- de Certeau, Michel (1990) [1980], *L'invention du quotidien*. vol. 1 Arts de faire, Gallimard/Folio, Paris.

Chantelat, Pascal, Michel Fodimbi et Jean Camy (1996), *Sports de la cité. Anthropologie de la jeunesse sportive*, Paris, L'Harmattan.

Clément, Jean-Paul (1998) [1981], « *La force, la souplesse et l'harmonie* » (tiré de Pociello, C. (dir.), 1998 [1981], pp. 285-302).

COLL. (1985), *Encyclopaedia Universalis, Encyclopaedia Britannica*, Paris.

Corbin, Alain (sous la dir. de) (1995), *L'avènement des loisirs. 1850-1960*, Flammarion, Paris.

Corneloup, Jean (2002), *Les théories sociologiques de la pratique sportive*, Presses Universitaires de France, Paris.

Defrance, Jacques (1989), « *Un schisme sportif : Clivages structurels, scissions et oppositions dans les sports athlétiques, 1960-1980* », Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n° 79, 1989, pp. 76-91.

Defrance, Jacques (2001) [1995], *Sociologie du sport*, La Découverte, Paris.

Dehier, Gérard (1992), « Thorstein Veblen. Théorie de la classe de loisir. », tiré de Van Meter, K.M. (dir.), *La sociologie. Textes essentiels*, Larousse, Paris : pp. 213-229.

Diggins, John Patrick (1999), *Thorstein Veblen*, Princeton University Press, Princeton, NJ.

Donnat, Olivier (1998), *Les pratiques culturelles des Français. Enquête 1997*, La Documentation française, Paris.

Dorfman, Joseph (sous la dir. de) (1973), *Thorstein Veblen. Essays, Reviews and Reports*, Kelley, New York.

Dortier, Jean-François (2005), « *Les professionnels de l'intelligence* », Sciences Humaines, n° 157 - février 2005, pp. 28-33.

Dowd, D.F. (1977), *Thorstein Veblen. A Critical Reappraisal : Lectures and Essays Commemorating the Hundredth Anniversary of Veblen's Birth*, Greenwood Press, West Port, CT.

Drucker, Peter, F. (1959), *Landmarks of Tomorrow. A Report on the New « Post-Modern » World*, Transaction Publishers, New-Brunswick, NJ.

Dumazedier, Joffre (1962), *Vers une civilisation du loisir*, Seuil, Paris.

Dumazedier, Joffre (1974), *Sociologie empirique du loisir : critique et contre-critique de la civilisation du loisir*, Seuil, Paris.

Dumazedier, Joffre (1985), « *Loisir* » & « *Sociologie des loisirs* », tiré de *Encyclopaedia Universalis, Encyclopaedia Britannica*, Paris : pp. 209-219.

Duret, Patrick (1993), *L'héroïsme sportif*, Presses Universitaires de France, Paris.

Duret, Patrick et Augustini, Muriel (1994), *Sports de rue et insertion sociale*, Insep éditions, Paris.

Duret, Patrick (2001), *Sociologie du sport*, Armand Colin, Paris.

Eco, Umberto (1972) [1968], *La structure absente (traduit de l'italien)*, Mercure de France, Paris.

Ehrenberg, Alain (1991), *Le culte de la performance*, Calmann-Lévy, Paris.

Falt, Pierre (1998) [1981], « *Les usages sociaux de la croisière* » (tiré de Pociello, C. (dir.), 1998 [1981], pp. 261-284).

Fourastié, Jean (1998) [1979], *Les Trente Glorieuses ou la Révolution invisible de 1946 à 1975*, Hachette, Paris.

Friedmann, Georges (1971), « Veblen : un précurseur. », *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, n° 5, sept. oct. 1971, pp. 977-981.

Gibout, Christophe et Christophe Mauny (2006), « Les représentations symboliques comme moyen de re-définition et de ré-appropriation des techniques corporelles en sports collectifs. », tiré de Léziart, Y. et Robène, L. (dir.), *L'homme en mouvement. (2 tomes)* Chiron, Paris : pp. 147-171.

Gislain, Jean-Jacques et Philippe Steiner (1995), *La sociologie économique. 1890 -1920*, Presses Universitaires de France, Paris.

Halbwachs, Maurice (1921), « *L'instinct ouvrier dans l'art industriel (étude sur la sociologie de Thorstein Veblen)*. », *Revue Philosophique*, 1921, pp. 214-233.

Halbwachs, Maurice (1972) [1905], « Remarques sur la position du problème sociologique des classes. Article paru dans la *Revue de Métaphysique et de Morale* », tiré de Halbwachs, M., *Classes sociales et morphologie*, Éditions de Minuit, Paris.

Heilbroner, Robert L. (1971), « Thorstein Veblen », tiré de Heilbroner, R. L., *Les grands économistes*, Seuil, Paris : pp. 216-252.

Lahire, Bruno (2004), *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, La Découverte, Paris.

Laure, Patrick et Michel Falcoz (2004), *Sociologie. L'essentiel en sciences du sport*, Ellipses, Paris.

Le Breton, David (2005) [1990], *Anthropologie du corps et modernité*, Presses Universitaires de France, Paris.

Lefebvre, Henri (1961), *Critique de la vie quotidienne. Fondements d'une sociologie de la quotidienneté*, L'Arche Éditeur, Paris.

Maris, Bernard (2003), *Antimanuel d'économie*, Bréal, Rosny-sous-bois.

Ohl, Fabien (2001), « *Les usages sociaux des objets : paraître "sportif" en ville* », *Loisir et Société*, vol. 24, n° 1-2001, pp. 111-136.

Parlebas, Pierre (1986), *Éléments de sociologie du sport*, Presses Universitaires de France, Paris.

Pedrazzini, Yves (2001), *Rollers et skaters. Sociologie du Hors-piste urbain*, L'Harmattan, Paris.

Perrenoud, Philippe (1997), « *Sociologie de l'excellence ordinaire. Diversité des normes et fabrication des hiérarchies* », *Autrement*, 01-1997, pp. 63-75.

Pinçon, Michel et Monique Pinçon-Charlot (1989), *Dans les beaux quartiers*, Seuil, Paris.

Pinçon, Michel et Monique Pinçon-Charlot (1993), *La chasse à courre. Ses rites et ses enjeux*, Payot, Paris.

Pinçon, Michel et Monique Pinçon-Charlot (1996), *Grandes fortunes. Dynasties familiales et formes de richesse en France*, Payot, Paris.

Pociello, Christian (sous la dir. de) (1998) [1981], *Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques*, Vigot, Paris.

Pociello, Christian (1999) [1995], *Les cultures sportives*, Presses Universitaires de France, Paris.

Rénahy, Nicolas (2001), « *Football et représentation territoriale : un club amateur dans un village ouvrier* », *Ethnologie française*, n° XXXI, 2001-4, pp. 707-715.

Rogel, Thierry (1999), *Introduction impertinente à la sociologie*, Liris, Paris.

- Roland, Pascal (2005), *Danse et imaginaire. Étude socio-anthropologique de l'univers chorégraphique contemporain*, Intercommunication & E.M.E, Fernelmont.
- Sansot, Pierre (1992), « *Le football des trottoirs* », tiré de Sansot, P., *Les gens de peu*, Presses Universitaires de France, Paris : pp. 141-154.
- Schwint, Didier (2002), *Le savoir artisan*, L'Harmattan, Paris.
- Ségalen, Martine (1994), *Les enfants d'Achille et de Nike. Une ethnologie de la course à pied ordinaire*, Métailié, Paris.
- Suaud, Charles (1989), « *Espace des sports, espace social et effets d'âge.* », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 79, 1989, pp. 2-20.
- Thomas, Raymond (1986), *Le choix dans la pratique sportive. Analyse des facteurs d'influence*. thèse de doctorat, Université François Rabelais.
- Thomas, Raymond (1993), *Le sport et les médias*, Vigot, Paris.
- Thomas, Raymond (2000) [1993], *Sociologie du sport*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Touraine, Alain (1969), *La société post-industrielle*, Seuil, Paris.
- Travert, Maxime, Jean Griffet et Pierre Therme (1998), « *Football des rues et des stades* », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 79, 1998, pp. 113-118.
- Veblen, Thorstein B. (1922) [1914], *The Instinct of Workmanship*, B.W. Huebsch, New York.
- Veblen, Thorstein B. (1932) [1898], « *Why is Economics not an Evolutionary Science ?* », tiré de Veblen, T.B., 1932 [1919], pp. 56-81.
- Veblen, Thorstein B. (1932) [1899 - 1900], « *The Preconceptions of Economic Science* », tiré de Veblen, T.B., 1932 [1919], pp. 231-251.
- Veblen, Thorstein B. (1932) [1919], *The Place of Science in Modern Civilization*, The Viking Press, New York.
- Veblen, Thorstein B. (1970) [1899], *La théorie de la classe de loisir*, Gallimard, Paris.
- Vieille-Marchiset, Gilles (1999), *Sports urbains auto-organisés et politiques municipales d'équipements sportifs : l'exemple du basket de rue*, thèse de doctorat, Université Marc Bloch.
- Wacquant, Loïc (2000), *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Âgone, Marseille.
- Waser, Anne-Marie (1989), « *Le marché des partenaires* », *Les Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 80, 1989, pp. 2-21.

## NOTES

1. La succincte bibliographie qui suit cet exposé présente l'essentiel des manuels français de la discipline, la plupart ayant choisi un titre tournant autour de l'expression « sociologie du sport ». Elle fournit également quelques unes des très nombreuses recherches qui furent publiées au long des dernières années, sans évidemment prétendre à une quelconque et impossible exhaustivité, tant est considérable le volume publié, en ouvrages comme en littérature grise, (cf. les bibliographies mêmes de ces ouvrages et articles).
2. Dans son ouvrage majeur sur *La Théorie de la classe de loisir*, Veblen (1970 [1899]) n'évoque que de façon assez lapidaire le fait sportif. Même s'il fait du sport un lieu d'expression de la classe oisive, son propos le réduit à l'expression moderne de la prouesse, exutoire à l'agressivité que la

société moderne entend réguler. Considérant les sportifs comme des individus puérils, il regarde le sport comme un moyen moderne de la rivalité pacifique, comme la traduction de l'instinct prédateur dans la sphère de la civilité, le football étant, par exemple, « *la restauration du premier tempérament barbare.* » (Veblen 1970 [1899], p. 171)

3. Nous rappellerons ici le fameux exemple des cuillers (Veblen *Ibid.*, p. 84.) où la modicité du prix est inmanquablement assimilée à une mauvaise facture ou à une médiocre qualité de l'objet et où, *a contrario*, l'appréciation de la valeur d'un produit dépend plus de sa cherté que d'autres critères *a priori* aussi -voire plus - pertinents.

4. L'héliciski est un sport de glisse neigeuse récent, issu du mouvement global d'hybridation et de technologisation des pratiques physiques et sportives mis en évidence par Jacques Defrance (1995). Il consiste à faire du ski en étant tracté par un hélicoptère ou déposé par ce dernier dans des zones réputées inaccessibles par les autres modes de transport usuels en montagne.

5. Veblen (1970 [1899], pp. 72-74) invente ce néologisme pour décrire un combiné fondant l'utilité et le superflu. Cette superfluité renvoie à la consommation ostentatoire dans la mesure où cette dernière n'est ostentatoire qu'au regard de la communauté, de la société ou de la rationalité économique libérale mais qu'elle prend un sens légitime pour l'acteur qui la met en œuvre à d'autres fins.

6. Il faut entendre cet adjectif au sens premier de « *non noble* » que lui donne Veblen dans *La Théorie de la classe de loisir* (1970 [1899]).

7. La marque de la marque est la marque de la chose elle-même.

8. Dans *Pour une critique de l'économie politique du signe* (1972, p. 9 & p. 258), Jean Baudrillard se réfère explicitement à Veblen à propos des échelles du prestige social ainsi que des effets d'ostentation et d'efficacité dans les consommations, en particulier celles de biens et services de « mode » et d'art.

9. *Instinct artisan* est la traduction de *Instinct of workmanship* que justifiait Halbwachs (1921) pour mieux préserver la notion d'*homo faber*. Aujourd'hui, à la suite de Pirou, les traducteurs lui préfèrent souvent *instinct du travail efficient* ou *efficace* (Dehier 1992, p. 220).

10. Selon Veblen, l'exploit est, d'une part, un travail sans utilité intrinsèque ni efficacité productive et ni capacité contributive au progrès humain et, d'autre part, il est une capacité à prendre par la force ou par la ruse ce que possède l'autre.

11. Premier parmi des égaux.

12. Anne-Marie Waser (1989, pp. 2-21) montre l'existence de jeux d'opposition et de pouvoir entre les différents groupes de pratiquants du tennis. Dans une perspective critique, elle révèle l'habitus corporel et la construction sociale du style sportif. Son approche ethnosociologique souligne également les logiques sociales locales dans la construction des habitus et usages sociaux tennistiques comme dans l'engagement dans les clubs de tennis. Jean-Paul Clément (1981, pp. 285-302.) dans une étude comparée de trois sports de combat (lutte, judo et aikido) met en exergue la cohérence des styles sportifs avec les styles de vie des pratiquants, l'existence de dispositions corporelles et de styles de jeu socialement classés et classants. Il signale enfin les prolongements possibles dans les conceptions de l'efficacité du combat politique et social.

13. Jean-Marie Brohm (1992) dans une perspective freudo-marxiste, dévoile les principes et les mécanismes de l'aliénation sociale par le sport, en particulier le sport compétitif et institutionnel. Il y dénonce le sport comme idéologie falsifiant la réalité sociale au profit d'une élite sociale, économique et politique qui s'assure ainsi la possibilité de construire un projet sociétal à son bénéfice exclusif. Loïc Wacquant (2000) souligne également, au sein d'un club de boxe de Chicago, la rencontre entre un habitus pugilistique et un habitus social issu du ghetto, entre la culture de la salle d'entraînement et les conditions de vie objectives des boxeurs dans le quartier. Dans la continuité des travaux de Pierre Bourdieu, il fait de son travail sociologique un instrument de dévoilement et de déconstruction de la réalité sociale, lequel pourra ensuite servir à l'action de transformation de cette réalité.

14. La première édition française de la *Théorie de la classe de loisir* (Veblen, 1970 [1899]) est précédée d'un article rédigé par Raymond Aron (1970) intitulé « Avez-vous lu Veblen ? », dans lequel ce dernier place cet ouvrage à côté de ceux qui résistent au temps comme *L'esprit des Lois* de Montesquieu, *Le suicide* de Durkheim, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* de Weber, *De la guerre* de Clausewitz ou encore *De la Démocratie en Amérique* de Tocqueville.

15. L'expression *Knowledge Workers* est apparue pour la première fois dans l'ouvrage de P.F. Drucker (1959). Dans l'air du temps, elle fut reprise ensuite sous une autre forme par Alain Touraine (1969) dans ses travaux sur la société postindustrielle et par Frédéric Bon et Michel-Antoine Burnier (1966). Elle désigne cette nouvelle catégorie des professionnels de l'intelligence, « des travailleurs du savoir qui ont pour mission de créer, diffuser, vendre des connaissances, [devenant ainsi] les hérauts de la société du savoir » (Dortier 2005, p. 28.).

## RÉSUMÉS

Si la présence de Veblen dans les travaux sociologiques et les manuels en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives se fait objectivement très discrète, cette dernière sourd pourtant de plusieurs écrits. Tel un symbole, il y est présent en filigrane. L'acteur sportif y est présenté comme une expression magnifiée de l'acteur économique veblenien. Le consommateur de loisirs sportifs contemporain se cherche entre son "instinct du travail efficient" et son désir de "consommation ostentatoire". Prenant appui sur de multiples recherches issues de la littérature scientifique francophone, ce travail pose ensuite la question d'une "classe de loisir" généralisée ou perdurante comme hypothèse essentielle de l'actualité du travail de Veblen. Enfin, cette étude se conclue par la question du rapport des chercheurs en sociologie du sport aux modèles théoriques, lequel souscrit largement aux attendus de prudence et de recherches de terrain que développait Veblen.

References to Thorstein Veblen's work are obviously unusual in sports and physical education literatures. Nevertheless, this discretion hide a presence lived in a symbolical way as if there was a veiled presence in this literature. Sport actor is considered as an expression of Veblen's economical actor ideal. The contemporary leisure's consumption is organized between instinct of workmanship and ostentatious consumption. Based on French speaking literature of sociology, this article prove that Veblen's theories are still necessary, even the theory of the leisure class that is up to now representative of the contemporary bourgeoisie. Finally, this presentation is concluded with the question of the relationship between sport sociologists and theories. It shows that the main part of French literature keep in touch with Veblen's habits, from remaining reserved about the scientific models to a special attention for the ground of the survey.

## INDEX

**Keywords** : sociological theory, leisure class, instinct of workmanship, superfluity, sports

**Mots-clés** : théorie sociologique, classe de loisir, instinct du travail efficient, superfluité, sports

## AUTEUR

### CHRISTOPHE GIBOUT

Christophe Gibout est sociologue au laboratoire ICoTEM (E.A. 2252, M.S.H.S. de Poitiers), chercheur associé au laboratoire Institut des Mers du Nord - princeps (E.A. 1702, M.R.S.H. de Dunkerque) et maître de conférences au département STAPS de l'Université du Littoral - Côte d'Opale.